

# Etréchy 2008

ensemble et solidaires

## MERCI A TOUS

Le 9 mars 2008, vous avez été nombreux à nous apporter votre soutien : 1 474 voix se sont portées sur notre liste conduite par Michel GLEYZE.

Pour 11 petites voix, nos concurrents font mieux et conservent la gestion de la commune d'Etréchy entre leurs mains.

Notre déception est grande, elle est à la mesure de notre investissement et de notre enthousiasme dans cette campagne où nous vous avons rencontrés et écoutés, où nous avons fait naître un espoir de changement.

Le résultat est là, et, malheureusement, en raison du mode de scrutin municipal particulièrement défavorable aux listes d'opposition, nos 1 474 voix (soit 49,8% des suffrages exprimés) nous permettent d'avoir seulement 7 élus au conseil municipal, alors que les 1 485 voix (50,2%) de nos concurrents leur donnent 22 élus dans la nouvelle assemblée. En résumé : une différence de 15 élus pour seulement 11 voix d'écart !

### QUE FAIRE DANS CES CONDITIONS ?

Par respect pour nos électeurs, nous siégerons au Conseil municipal mais sans prendre part au travail des commissions trop nombreuses pour le peu d'élus dont nous disposons et dans lesquelles nous n'avons pas l'intention de faire de la figuration. Nous avons un projet à mettre en œuvre et donc aucune vocation à s'opposer au projet concurrent.

Nous souhaitons également siéger au Conseil communautaire à parité, c'est-à-dire obtenir 4 délégués sur les 8 dont dispose la commune d'Etréchy, notre score du 9 mars donnait une totale légitimité à cette démarche. Le Maire et son groupe n'ont pas souhaité qu'il en soit ainsi, la représentation de notre commune au Conseil communautaire sera donc exclusivement assurée par la liste «Etréchy avec vous», ce sera donc Etréchy sans vous.

Toujours par respect pour ceux qui nous ont soutenus, nous avons déposé un recours devant le juge de l'élection, compte tenu du faible écart de voix et parce que nous considérons que les moyens utilisés par l'équipe sortante ne respectent pas, sur certains points, les dispositions du code électoral. Ainsi, et pour ne donner qu'un exemple, les plaquettes publicitaires de nos concurrents ont été alimentées par des photos propriété de la commune. Cet «emprunt» constitue selon nous une aide indirecte de la collectivité à la liste sortante de nature à avoir pu influencer le scrutin.

## COMMENT ENVISAGER L'AVENIR ?

Nous ne voulons pas décevoir celles et ceux qui ont cru en nous, qui ont cru que le changement était possible à Etréchy, c'est la raison pour laquelle nous allons dans un premier temps mettre notre énergie au service du recours que nous avons déposé. En matière de contentieux électoral, les délais sont relativement courts (3 à 6 mois). Nous restons donc mobilisés dans la perspective où le scrutin du 9 mars serait invalidé et en toute hypothèse pour faire entendre nos différences.

## QUE FAIRE SI VOUS SOUHAITEZ NOUS AIDER ?

Si notre démarche et notre campagne vous ont intéressés, vous pouvez nous rejoindre en adhérant à notre association. **Votre soutien sera notre meilleur réconfort**, y compris financièrement (la campagne et le recours coûtent chers). Nous comptons sur vous !

Oui, notre défaite du 9 mars est cruelle. Oui, elle nous a affectés, mais nous n'attendons qu'un signe de votre part pour repartir.

**A BIENTOT... (PEUT-ETRE...)**

**Bulletin d'adhésion (ou sur papier libre)** à retourner accompagné de votre chèque à :  
Association «Etréchy 2008 - Ensemble et Solidaires» 30 Grande Rue, 91580 ETRÉCHY

Nom et prénom .....

Adresse .....

.....

- Je souhaite adhérer et je verse ma cotisation (15 €).
- J'apporte mon soutien financier à l'association.

Directeur de publication :  
M. GLEYZE, président de  
L'association « Etréchy 2008  
Ensemble et Solidaires »